

BILLET PARISIEN Les socialistes contre l'union nationale

Paris, 29 mai (Minuit). Nous parlons hier de l'équivoque qui n'avait cessé de planer jusqu'ici sur le Cartel des gauches. Cette équivoque, disions-nous, est sur le point de se dissiper. Le vote qui recouvre la marchandée hétéroclite offerte aux chahiers du Cartel des gauches va se déchirer et il sera possible de tracer une ligne de démarcation entre les éléments acceptables de ce rallier à une politique purement nationale et ceux qui font profession de combattre cette politique.

LES CHANGES Jeudi Vendredi Livre... 96 90 97.06 Dollar... 19.92 19.95 Belgique... 98 25 97.70

LE PACTE DE SECURITE L'Angleterre accepte le principe d'un pacte occidental

Londres, 29 mai. — Le « Times » écrit que les négociations pour un pacte européen occidental avancent rapidement. Il est probable que le Gouvernement français sera en mesure, à la suite des échanges de vues avec Londres, d'envoyer très prochainement une réponse concordante aux propositions de l'Allemagne. Ce sera naturellement une réponse française et non pas une réponse allié.

L'ASSASSINAT DE M. BERGER MARIA BONNEFOY A-T-ELLE CONNU GERMAINE BERTON?

Maria Bonnefoy a-t-elle connu Germaine Berton? L'Action Française a posé les questions suivantes: Est-il exact que la police judiciaire ait reçu une information d'après laquelle Maria Bonnefoy aurait connu Germaine Berton? Est-il vrai qu'elle l'ait fréquentée à plusieurs reprises, notamment en novembre dernier, au moment du sinistre de la maison de la rue de Valenciennes? Est-il exact qu'elle ait été témoin de la mort de Germaine Berton? Les réponses sont: Oui, elle a été témoin de la mort de Germaine Berton; Oui, elle a été témoin de la mort de Germaine Berton; Oui, elle a été témoin de la mort de Germaine Berton.

A LA CHAMBRE LE DÉBAT SUR LE MAROC

NOUVELLES DECLARATIONS DE M. BRIAND La priorité de l'ordre du jour de confiance est votée par 537 voix contre 29

AVANT LA SÉANCE Une manœuvre mesquine contre la minorité

Paris, 29 mai. — Le groupe socialiste a été réuni ce matin pour discuter à nouveau sur les termes de l'ordre du jour qui doit clore les interpellations sur les événements militaires du Maroc.

Un certain nombre d'entre eux ont estimé, en effet, qu'après les déclarations faites par M. Maginot, parlant au nom de la minorité, il fallait éviter toute ambiguïté de texte qui parût associer le parti socialiste à une politique qui n'était pas la sienne, ni même celle du cartel des gauches.

L'ordre du jour ainsi modifié comporte deux paragraphes différents: le premier entièrement nouveau et le deuxième développant l'idée d'opposition à toute intention de conquête, idée qui n'était que sommairement indiquée dans le texte primitif.

Le texte définitif de l'ordre du jour. Au cours de l'entretien des délégués du Cartel et de M. Painlevé, l'accord s'est fait sur le texte suivant que le gouvernement a déclaré accepter.

La Chambre, fidèle à la politique de paix que le pays a si fortement affirmée le 11 mai 1924 et qu'il vient à nouveau de confirmer les 3 et 10 mai, décide de assurer la sécurité des troupes des territoires et des tribus placés sous notre protectorat par les traités commerciaux.

Résolution opposée au nom de l'humanité et de l'intérêt national à tout impérialisme fait de conquête et d'expansion, approuvant le Gouvernement, lui fait confiance pour réaliser dans ces conditions et dès qu'elles seront remplies, la paix au Maroc, envoie son salut reconnaissant aux vaillantes troupes métropolitaines et indigènes qui défendent l'œuvre de la France et reposant toute addition, passe à l'ordre du jour.

M. Loucheur accompagnant la délégation qui a été reçue par M. Painlevé.

LA SÉANCE Paris, 29 mai. — Séance ouverte à 15 heures 15, sous la présidence de M. Herriot.

LES INTERPELLATIONS SUR LE MAROC L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations de M. Renaudel et Doriot sur les récents incidents d'Alger et de la Martinique.

M. MALVY INTERVIENT La parole est à M. Malvy. Celui-ci tient à rectifier les assertions apportées à la tribune par MM. Berthon et Doriot, députés communistes.

ET VOICI M. CACHIN QUI VEUT LA PAIX A TOUT PRIX M. Cachin monte à la tribune. Comme il attend, avant de parler, qu'on lui ait supporté le verre à l'eau traditionnel, M. Herriot lui offre gracieusement de s'en servir. Sur ces entrefaites, le verre d'eau de M. Cachin. Le député communiste fait signe à l'huissier de le porter au président. (Rires.) M. Cachin fait un long historique de la question marocaine.

UNE JOURNÉE D'APOTHÉOSE POUR NOTRE INDUSTRIE LOCALE M. Chaumet, ministre du Commerce inaugure le Pavillon de Roubaix-Tourcoing

A L'EXPOSITION DES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS MODERNES, A PARIS

Le pavillon de Roubaix-Tourcoing, inauguré par M. Chaumet, ministre du Commerce, est une œuvre remarquable de l'industrie locale. Il expose les produits de nos industries modernes et les arts décoratifs.

LES DISCOURS M. Jules Lorthiois souhaite la bienvenue à M. Chaumet, et prononce, au milieu de l'attention générale, les discours suivants: Discours de M. Jules Lorthiois.

Efforts pour la création d'un style moderne. Nous apprécions les efforts faits par nos corporations pour créer un style moderne et original, qui soit à la fois moderne et français.

Le développement de l'industrie artistique. Les industries artistiques du tapis et de l'ameublement qui sont une des gloires de Roubaix-Tourcoing, ont une existence très ancienne dans nos régions de Flandres.

LA BANQUET La cérémonie d'inauguration, parfaite en tout point, a été couronnée par un dîner magnifique servi au restaurant Le Doyen, à proximité de l'Exposition.

LA LOI DE FINANCES Paris, 29 mai. — La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. de Selves.

LES INCIDENTS DE LA MARTINIQUE Il faut d'abord fixer la date de l'interpellation de M. Lemaire, sur les récents incidents d'Alger et de la Martinique.

LA LOI DE FINANCES M. Henry Bérenger, rapporteur de la Commission des Finances, dépose un rapport supplémentaire sur la loi de finances de l'exercice 1925.

L'EMIR D'AFGHANISTAN FAIT FUSILLER SOIXANTE REBELLES Peshawar (via Londres), 29 mai. — L'Agence Reuter apprend que soixante rebelles afghans, compris le chef rebelle Mullah Bolteux, qui était interné à Caboul comme otage, ont été fusillés sur l'ordre de l'emir d'Afghanistan.